

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeteelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION. — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Uitgegeven onder de leiding van

Vol. XLI

N^o 1

MARS 1950
AART

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



(Photo W. Kesler.)

Jeunes Parasoliers âgés de 9 mois, mis en place depuis 4 1/2 mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :

Koningsplein, 7 - Brussel

SOMMAIRE DU N° 1 - 1950

	PAGES
Articles originaux :	
<i>Arboretum de Stanleyville</i> , par LIÉGEOIS, P. et PETIT, P.	3
<i>Note sur la multiplication du Parasolier</i> , par KESLER W.	37
<i>Un arbre de boisement intéressant pour les régions d'altitude du Congo</i> , <i>l'Eucalyptus Grandis (Hill) MAIDEN</i> , par GODDING, R.	53
<i>Essai de détermination de clones de Cinchona Ledgeriana au moyen des</i> <i>caractères foliaires</i> , par LIENART, J. M.	57
<i>La culture du Colza au Kivu</i> , par LAURENT, J. F.	69
<i>Résultats des essais de fumure minérale au Congo belge</i> , par FOCAN, A. ...	73
<i>Terres Noires et Kaiso-Beds dans la vallée de la Ruzizi</i> , par LOZET, J. ...	105
<i>Considération sur l'Élevage bovin dans les chefferies Bashi</i> , par GUYAUX, R.	113
<i>Contribution à l'étude de la Syngamose des Gallinacés</i> , par JUSSIANT et CONZEMIUS	131
<i>Traitement de la Coccidiose aviaire par injections intrapéritonéales</i> , par JUSSIANT et CONZEMIUS	137
<i>La peste aviaire et la maladie de Newcastle au Congo belge</i> , par JEZERSKI, A.	141
<i>Le régime alimentaire des poissons du Centre Africain. — Intérêt éven-</i> <i>tuel de ces poissons en vue d'une Zootechnie économique</i> , par HULOT, A.	145
<i>Studie over venijn en antivenijn in verband met giftslangen van Belgisch</i> <i>Kongo</i> , door MORTELMANS, J.	177
<i>La Carpe est-elle un poisson de culture pour le Congo?</i> par DE BONT, A. F.	197
<i>La Synthèse des principes actifs du Pyrèthe</i> , par DORMAL, S. ...	203
Documentation officielle ...	205
Notes et actualités :	
<i>Fondation André Landeghem</i> ...	215
<i>De Landbouw in de Indische Archipel</i> ... W.	216
<i>De Rijstcultuur in Indonesië</i> ...	217
<i>De Tuinbouw in Indonesië</i> ...	217
<i>L'Avenir de l'Agriculture dans les Colonies Tropicales Françaises.</i> W.M.	217
<i>La classification des terres par le Service de la Conservation du</i> <i>Sol des Etats-Unis, base de la lutte contre l'érosion</i> ... J.E.O.	219
<i>Note au sujet de l'emploi du Bananier pour la régénération du sol.</i> L.E. EECKHOUT	220
<i>De Aarde betaalt</i> ... W.	221
<i>L'Institut de Recherches pour les Huiles de Palme et Oléagineux.</i> D. d'H.	223
<i>L'utilisation de la pulpe de café comme fourrage (Mercure)</i> ...	224

(Voir suite page 3 couverture.)

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Vee­teelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de *M. P. STANER,* *Utgegeven onder de leiding van*
DIRECTEUR D'ADMINISTRATION. — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLI

N^o 1

MARS 1950
AART

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR

19147



(Photo Kesler)

Plantes de 9 mois, mises en place depuis 4 1/2 mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :
Koningsplein, 7 - Brussel



Un arbre de boisement intéressant pour les régions d'altitude du Congo

Eucalyptus grandis (HILL) MAIDEN ⁽¹⁾

par

R. GODDING,
Président de l'INÉAC.

L'an dernier, dans une notice publiée dans ce même Bulletin Agricole, j'ai attiré l'attention sur les mérites d'une espèce d'Eucalyptus, l'*Eucalyptus grandis* (HILL) MAIDEN, dont j'ai introduit des semences au Congo en 1945.

Je rappellerai ici que ces arbres avaient été mis en place à la station de l'INÉAC, à Mulungu, ex-pépinière, en novembre 1945; 92 d'entre eux avaient été plantés à l'altitude de 1,750 mètres (parcelle I) et 29 à Tshibinda, à l'altitude de 2,050 mètres (parcelle II).

En août 1947, pour la parcelle I, la hauteur moyenne était de 6 m. 75; la circonférence moyenne, prise à 1 mètre au-dessus du sol, de 19.4 cm. En août 1948, cette hauteur moyenne avait atteint 10 m. 08 (progression 49 %) et la circonférence moyenne 34,5 cm. (progression 77 %).

Toutefois, dans les tableaux publiés dans la notice précitée, avaient été inclus les arbres dont la tête avait été coupée ou cassée par accident; il paraît préférable de ne pas tenir compte de ces arbres, car leur développement (en circonférence) a certainement été influencé par l'enlèvement de la tête.

Si on élimine ces arbres des tableaux publiés l'an dernier, on constate qu'en août 1948, soit après 34 mois, les 80 arbres normaux de la parcelle I et les 26 arbres normaux de la parcelle II avaient atteint les dimensions moyennes ci-après :

(1) Voir *Bulletin Agricole du Congo Belge*, vol. XXXIX, 1948, n° 4, pp. 863-868.

	Hauteur moyenne.	Circonférence moyenne.
<i>Parcelle I</i>	10.08 m.	39.73 cm.
<i>Parcelle II</i>	9.43 m.	33.2 cm.

De nouvelles mensurations ont été faites le 15 août 1949, et sont reprises dans les tableaux ci-après, qu'on pourra comparer avec ceux publiés en 1948.

Si, dans ces tableaux, on élimine également les arbres à tête cassée, et un arbre qui a été abattu à Tshibinda par une tornade, on relève les moyennes suivantes :

	Hauteur moyenne.	Circonférence moyenne.
<i>Parcelle I</i>	12.40 m.	52.42 cm.
<i>Parcelle II</i>	13.34 m.	46.20 cm.

PARCELLE I (altitude 1,750 mètres) — 92 ARBRES

N°	Haut.	Circonf.	N°	Haut.	Circonf.	N°	Haut.	Circonf.
	m.	cm.		m.	cm.		m.	cm.
1	13.10	62.5	32	12.75	53.9	63	12.50	32.1
2	12.20	55.5	33	12.25	39.7	64	15.15	43.3
3	14.65	61.3	34	9.30	26.4	65	T. C.	26.3
4	11.40	68.1	35	T. C.	24.1	66	10.00	31.0
5	15.05	64.4	36	10.30	33.0	67	10.30	31.5
6	12.35	32.2	37	14.80	45.1	68	13.60	57.0
7	12.47	44.6	38	12.25	28.5	69	5.70	18.9
8	10.75	47.5	39	T. C.	51.0	70	10.90	40.0
9	16.25	71.9	40	T. C.	23.4	71	13.40	41.8
10	12.50	44.3	41	11.60	48.5	72	12.65	46.5
11	T. C.	19.4	42	13.95	52.4	73	13.50	35.6
12	14.70	58.5	43	13.45	50.2	74	11.85	40.5
13	12.90	48.5	44	T. C.	27.6	75	16.75	54.8
14	16.60	81.5	45	15.55	55.8	76	T. C.	14.4
15	9.50	39.2	46	14.35	53.4	77	13.25	47.9
16	13.00	46.5	47	10.51	29.4	78	15.25	48.3
17	13.30	39.0	48	12.10	44.5	79	12.20	40.1
18	9.05	19.2	49	10.25	27.7	80	13.80	54.3
19	17.15	63.5	50	T. C.	4.8	81	8.35	31.0
20	T. C.	28.5	51	17.75	70.6	82	10.75	41.4
21	13.55	62.0	52	11.10	35.6	83	7.85	36.8
22	T. C.	52.7	53	10.50	32.0	84	T. C.	18.5
23	10.90	45.7	54	T. C.	25.4	85	7.70	32.7
24	13.90	58.5	55	13.60	47.2	86	12.20	51.5
25	10.77	31.5	56	10.85	39.5	87	11.75	38.5
26	13.05	43.8	57	9.85	35.5	88	T. C.	65.5
27	12.00	40.2	58	11.70	37.0	89	T. C.	62.4
28	13.55	51.2	59	10.75	29.4	90	T. C.	27.9
29	14.90	58.7	60	13.35	50.0	91	T. C.	46.0
30	11.55	51.2	61	10.40	30.3	92	T. C.	30.5
31	14.40	60.8	62	12.05	40.6			
						Tot.	930.20	3931.9
						Moy.	12.40	42.7

T. C. = Tête coupée.

PARCELLE II (altitude 2,050 mètres) — 29 ARBRES

N°	Haut.	Circonf.	N°	Haut.	Circonf.	N°	Haut.	Circonf.
	m.	cm.		m.	cm.		m.	cm.
1	13.50	54.5	11	11.75	41.5	21	12.25	34.9
2	T. C.	38.5	12	14.00	45.4	22	Cassé	—
3	13.55	46.5	13	13.95	33.5	23	13.00	37.6
4	13.75	44.9	14	13.50	39.1	24	11.80	27.0
5	12.45	48.5	15	14.20	39.0	25	12.75	37.3
6	13.40	48.8	16	13.15	29.6	26	13.80	39.0
7	13.85	41.0	17	14.20	45.6	27	12.70	36.8
8	13.80	35.8	18	14.20	34.5	28	T. C.	25.5
9	13.50	49.8	19	14.05	51.9	29	13.10	44.3
10	13.25	54.2	20	T. C.	50.2			
						Tot.	333.45	1155.2
						Moy.	13.34	41.2

T. C. = Tête coupée.

- 1) Il résulte de ces mensurations que d'août 1948 à août 1949, les progressions moyennes ont été les suivantes :
pour la parcelle I, de 23 % en hauteur et de 31.9 % en circonférence;
pour la parcelle II, de 41.46 % en hauteur et de 39.1 % en circonférence.
- 2) Les arbres plantés à Tshibinda (altitude 2,050 m.) paraissent — après des débuts plus lents — pousser aussi vigoureusement et peut-être plus vigoureusement que ceux plantés à Mulungu (altitude 1,750 m.).
- 3) Les sujets dont le développement est le plus considérable sont, respectivement dans les parcelles I et II, les numéros 14 (hauteur : 16.60 m., circonférence : 81,6 cm.) et 19 (hauteur : 14.20 m., circonférence : 51.9 cm.).

Ces arbres ayant été plantés, dans les parcelles expérimentales, à 2.50 m. en quinconce dans la parcelle I, et à 2 m. en carré dans la parcelle II, le moment paraît venu de procéder à un élagage et ce jusqu'à une hauteur de 3 mètres.

* * *

J'ai reçu une planchette prélevée sur l'arbre abattu à Tshibinda; je l'ai fait cirer d'un côté et polir de l'autre, et l'ai fait examiner. Je rappellerai que les descriptions australiennes de l'*Eucalyptus grandis* précisaient que le bois en était largement utilisé en Australie pour la fabrication de meubles et la menuiserie d'intérieur. L'examen de la planchette confirme cette appréciation : le bois, quoique léger, est susceptible de recevoir un beau poli, et paraît, en effet, se prêter

aux utilisations mentionnées, soit la menuiserie d'intérieur et la fabrication de meubles légers d'usage courant. Ces qualités, qu'on pourrait être surpris de trouver dans un arbre de croissance aussi rapide, confirment l'intérêt que présente l'*Eucalyptus grandis* pour les régions d'altitude du Congo.

Avec la collaboration de l'Inéac, des essais vont de plus être faits dans toutes les régions du Congo pour préciser les possibilités de culture de l'*Eucalyptus grandis* à diverses altitudes.

Les 1,500 grammes de semences dont j'annonçais l'envoi, dans la notice précédente, sont arrivés après un voyage de cinq mois; leur pouvoir germinatif s'en est ressenti, et il a été estimé préférable de ne pas les utiliser. Pour donner suite aux nombreuses demandes de ces semences qu'a reçues la station de Mulungu, j'ai fait expédier d'Australie, cette fois par avion, 10 kilogrammes de semences d'*Eucalyptus grandis* de la nouvelle récolte; elles peuvent être attendues à Mulungu au mois d'octobre, et seront expédiées aux amateurs qui ont fait ou feront des commandes, par quantités minima de vingt grammes, au prix coûtant, soit, avec les frais d'expédition par avion, 2 francs le gramme.